



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 juillet 2017

Aéroports de Paris SA

Augmentation des moyens affectés au contrat de liquidité

Le contrat de liquidité confié par Aéroports de Paris SA - Groupe ADP à Rothschild & Cie le 21 décembre 2015 a fait l'objet d'un apport complémentaire de 8 709 437 € en espèces pour porter le total des moyens affectés à ce contrat à 17 300 000 €.

Il est rappelé que lors du bilan au 30 juin 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 5 000 titres
- 7 884 063,00 €

Conformément à l'autorisation donnée par la dernière assemblée générale du Groupe ADP en date du 11 mai 2017, le prix unitaire maximum d'achat par action au titre du contrat de liquidité s'élève à 170 euros.

Contact presse : Elise Hermant, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Aurélie Cohen, responsable Relations Investisseurs + 33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2016, Paris Aéroport a accueilli plus de 97 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 42 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale Aéroports de Paris Management. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2016, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 947 millions d'euros et le résultat net à 435 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881806 euros. Siège social : 1 rue de France - Tremblay en France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr

